



Plans de situations

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
 COMMUNE DE MONTE

Construction d'un centre de tri et de valorisation du Grand BASTIA
 Maître d'Ouvrage : SYVADEC



13 Juin 2024	En substitution des pièces du Permis de construire N° 02B16624N0003 déposé le 19/04/2024		
IND	DATE	DEMANDEUR	MODIFICATIONS

ESQ	APS	APD	PRO	STD	PEO	DCE	ACT	DET	AOR	DOE	DIU	PC	CSLT	EXE
												Date: 15 Avril 2024		
												Echelle: 1/500		
												1590		
												PL		
												PC 39/40-4_1		

Atelier d'Architecture RVAT
 53 cours Fauriel 42100 Saint Etienne
 Tél : 04 77 38 01 66 Fax : 04 77 38 04 55
 Courriel : archi@rvat-architecte.fr

Bureau d'Etude ENGIBAT
 53 cours Fauriel 42100 Saint Etienne
 Tél : 04 77 38 47 83 Fax : 04 77 38 04 55
 Courriel : contact@engibat.fr

Ce document est la propriété de l'ATELIER D'ARCHITECTURE RVAT. Il ne peut être communiqué et/ou être transformé sans l'autorisation écrite. Loi du 11 mars 1957 sur la propriété intellectuelle et artistique.
 Tous les plans d'exécution (c'est-à-dire les plans de construction) sont réalisés en vue de la construction du projet.
 Tout plan d'une autre phase est un document accessoirement rattaché à la réalisation de l'ouvrage.